



# Commission Départementale du Football Animation

## PROCES VERBAL du jeudi 28 septembre 2023

### COMMISSION RESTREINTE

Une commission restreinte s'est tenue ce jour afin d'aborder les points suivants.

*Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77*

### COURRIER CLUB :

#### Demande d'intégration au Criterium Excellence et U13 Départemental Foot à 11

**Club : USF Trilport**

Considérant la demande d'intégration au Critérium U9 à U12 Excellence ainsi que sur le Criterium Départemental U13 Foot à 11 du club de Trilport en date du 14/09/2023,

Considérant que le club de Trilport a complété l'autodiagnostic sportif et candidaté au label au cours de la saison sportive 2022-2023,

Considérant que l'article 3 du règlement Criterium Excellence et Criterium Départemental U13 Foot à 11 permet à des clubs non labélisés de participer aux différents Criteriums sous réserve d'avoir complété et candidaté au label,

Considérant l'avis favorable des CTD-DAP,

Par ces motifs,

**La Commission donne son accord pour l'intégration du club de USF Trilport au sein du Criterium U9-U10-U11 et U12 Excellence ainsi que sur le Criterium Départemental U13 Foot à 11.**